Pour que vivent les loups!

Le 5 novembre 2002, l'Assemblée Nationale a décidé la création d'une commission d'enquête sur la présence du loup en France. Allons-nous vers l'extermination de la trentaine de loups qui vivent dans notre pays, alors qu'il y en a plus de 500 en Italie et plus de 2500 en Espagne? Nos associations son très inquiètes et souhaitent que nos députés s'attachent surtout à la sauvegarde de la filière ovine, menacée par le marché mondial et non par les loups.
Les nombreuses recommandations qui ont été faites, notamment par les associations, pour la bonne protection des troupeaux depuis le retour naturel du loup en 1992 n'ont jamais été complètement suivies d'effets. Elles marchent chez nos voisins, appliquons-les chez nous! La présence de loup est une chance pour l'enrichissement écologique des espaces naturels, tout doit être mis en œuvre pour les protéger.
Les signataires de cette pétition exigent avec le Collectif pour le Loup, que le loup reste protégé en France, comme dans les autres pays d'Europe, conformément à la Convention de Berne et à la Directive Habitats.

Nom / Prénom (majuscules)	Adresse	Signature

Le Collectif pour le Loup comprend les associations WWF France, Société Nationale de Protection de la Nature, Groupe Loup France, Société Française d'Etude et de Protection des Mammifères et Société Protectrice des Animaux. Ces associations s'engagent à ne pas utiliser les coordonnées ci-dessus en dehors de leur action de protection du loup. Pétition à retourner au Groupe Loup France – BP 114 – 13718 – ALLAUCH CEDEX – E mail : g.l.f@net-up.com

Document téléchargé sur www.loup.org